



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-73276>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-73276**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

Correspondant : FRONTY Michael, Directeur

Adresse : Direction des infrastructures et de la mobilité , 390, avenue des Lices , CS 41303, 83076
TOULON

Coordonnées :

Téléphone : 0483957700

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisations d'inspections détaillées d'ouvrages d'art et de visites d'appuis immergés

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La consultation porte sur les prestations désignées ci-après: Réalisations d'inspections détaillées d'ouvrages d'art et de visites d'appuis immergés Visite sur site: Aucune visite sur site en cours de publicité n'est organisée par le pouvoir adjudicateur. Néanmoins, les ouvrages étant en accès libre, une visite est possible à l'initiative des candidats pour leur permettre de remettre leur offre, afin d'avoir connaissance des lieux, du site et de son environnement, de l'importance et de la nature des prestations à effectuer et de toutes les difficultés et sujétions pouvant résulter de leur exécution

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le délai d'exécution du marché est de 5 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. Les caractéristiques techniques des prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). A titre indicatif, on peut prévoir que les prestations commenceront vers le mois d'octobre 2026

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sauf renoncement du titulaire porté au CCPAE, le versement d'une avance est prévu conformément au code de la commande publique. En application de l'article 11.1 du CCAG-PI, l'option B s'applique : cf. art 15 du CCPAE. Cession ou nantissement de créance possible

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Le délai de paiement prévu est celui qui s'impose à l'acheteur en application des articles L. 2192-10. et R. 2192-10. du CCP. Les prestations seront réglées sur présentation d'une demande de paiement (présentée par le mandataire en cas de groupement) par un envoi permettant de donner une date certaine à sa réception. Les prestations sont réglées par mandat administratif. Les intérêts moratoires : Ils s'appliqueront dans le respect des dispositions des articles L. 2192-12. à L. 2192-14. et R. 2192-31. à R. 2192-36. du CCP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'entreprises conjointes ou solidaires. Dans le cas de groupements conjoints, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. En cas de groupement d'entreprises, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 : "Cf. RC et notamment" : 1) Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire DC1 à compléter (ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants Formulaire DC2 : "Cf. RC et notamment" : 2) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Références sur des services spécifiés : "Cf. RC et notamment" : 3) Une liste des principales études effectuées au cours des trois dernières années, liée à l'objet du marché (à savoir : inspections détaillées d'ouvrages d'art, de visites d'appuis immergés et mise à disposition de matériels de visites), indiquant la nature, le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou par une déclaration de l'opérateur économique

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 50%
- Prix : 40%
- Valeur environnementale : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22/09/2026 à 20:00

Délai minimum de validité des offres : 8 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
20261262

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Les critères de jugement sont détaillées à l'article 4 du règlement de consultation. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur la plate-forme de dématérialisation. Une réponse sera, alors, adressée au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres, à toutes les entreprises ayant été destinataires du dossier. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, en application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/07/2026